

ouest
france 

FEVRIER 2018

Le **Courrier**
de l'ouest



Revue de presse

SAINT LEGER SOUS CHOLET



SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Le club de la Gaîté a du mal à recruter

Le club de la Gaîté a tenu son assemblée générale vendredi. Avec 60 adhérents, il enregistre une légère baisse d'effectif.

Les membres du club de la Gaîté se retrouvent tous les mardis après-midi pour des jeux de cartes ou de société. Ils se réunissent, également, un vendredi par mois pour partager un moment de détente. « *Nous avons beaucoup de difficultés à recruter les jeunes retraités* », explique la présidente. Le doyen, Alphonse Lerays a 94 ans. La plus jeune, Jeannine Merlet a 69 ans. Deux fois par an, au mois de juin et à Noël, ils font un repas. L'objectif pour l'année 2018 est de proposer un voyage de quatre ou cinq jours. « *Il faudrait renouveler l'expérience de novembre 2016 dans le Vaucluse. L'ambiance était formidable* », souligne Marie-Jo Robineau.

L'ambiance est formidable

Lors des élections du renouvellement du bureau, trois membres étaient sortants : Mimi Duret (la pré-



Les membres du bureau du club de la Gaîté entourent la présidente, Jeanine Mègre, (seconde à partir de la droite).

sidente), Jeannine Merlet et Madeleine Guédon. Monique Damart y a fait son entrée. La présidence est désormais assurée par Jeanine Mègre. Elle est assistée par Jacqueline Martineau à la vice-présidence, Monique Migniau à la trésorerie et Marie-Jo

Robineau au secrétariat.

Le club de la Gaîté organise son concours de belote, le mercredi 7 février, salle de la Prairie, à partir de 13 h 30. Il est ouvert à tous. Chacun est assuré de repartir avec un lot. Le prix est de 7 € par personne.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Tour de France et tour des bibliothèques à vélo



Les membres du bureau de la bibliothèque entourent leur président Jean-Paul Delrue, troisième à partir de la droite.

Un tour des bibliothèques à vélo, avec neuf bibliothèques étapes dont celle de Saint-Léger-sous-Cholet, sera organisé en juillet à l'occasion du passage du Tour de France.

La bibliothèque saint-légoise, cogestionnaire de la médiathèque avec la commune, a tenu son assemblée générale mercredi. En 2017, 36 bénévoles ont consacré 2 012 heures au bon fonctionnement de la médiathèque. « La relève se dessine petit à petit avec l'investissement des jeunes », précise Chantal Zétule, bibliothécaire.

Au total, 13 684 documents ou ouvrages sont à la disposition des usagers. « Pour atteindre le seuil d'attractivité, une bibliothèque doit disposer de 10 000 ouvrages. Vous dépassez largement ce cap », souligne Laurence Grimaud, bibliothécaire du réseau de bibliothèques rurales de l'Agglomération du Choletais (AdC). Parmi les 618 adhérents, 437 ont réalisé au moins un emprunt de livres. Le nombre de prêts, 20 754, est en diminution par rapport à 2016. « La baisse est générale dans les bibliothèques au niveau national. De

plus en plus de personnes viennent seulement pour consulter les documents sur place », explique Laurence Grimaud.

L'accueil des écoliers primordial

L'accueil des scolaires occupe toujours une place importante à la médiathèque. « Les élèves de l'école publique viennent au moins une fois par mois. Ceux de l'école privée sont moins assidus depuis la mise en place des Temps d'activités périscolaires. On peut espérer que la suppression de ces derniers à la rentrée prochaine leur permettra de revenir plus souvent. Notre objectif est que les enfants puissent profiter au maximum de la bibliothèque », confie Chantal Zétule. Au niveau des animations, celle sur l'art contemporain a remporté un vif succès. « La valise culturelle du Bibliopôle sera de retour lors du deuxième semestre », ajoute Chantal Zétule. L'animation 2018 aura pour thème « Le bien-être à portée de mains ». Un temps fort sera également mis en place à l'occasion du passage du Tour de France. Un tour des bibliothèques à vélo sera proposé. Il y aura neuf bibliothèques étapes, dont celle de Saint-Léger-sous-Cholet.

Saint-Léger-sous-Cholet

Anthony Giet, nouvel artisan peintre décorateur

« Construire un projet qui correspond au client tout en l'adaptant à son cadre de vie », tel est le credo d'AG Design, l'entreprise d'Anthony Giet, nouvel artisan peintre installé à Saint-Léger-sous-Cholet, depuis janvier.

Spécialisé dans la déco intérieure, il peut fournir la projection d'un réaménagement complet en faisant appel à d'autres corps de métier et répond à tous travaux de peinture d'intérieurs et d'extérieurs.

Anthony Giet a fait notamment ses armes chez l'artisan peintre, Noël Supiot, à Trémentines, et chez Lefort, société spécialisée dans la peinture et la décoration à Saint-Léger-sous-Cholet. Il a également occupé un poste de conducteur de travaux, chez Rangeard, à Cholet. Fort de ces expériences, il a décidé, à 34 ans, de



Anthony Giet s'est forgé un large panel de compétences dans le domaine des travaux de peinture intérieurs et extérieurs.

s'installer à son compte, dans son domicile saint-Légeois.

Contact : au 06 42 14 20 58 ou par courriel à agdesigndeco@gmail.com

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Antony, artisan peintre passionné par la décoration intérieure

Antony Giet exerce son activité d'artisan peintre sous l'enseigne AG Design. Depuis le 1^{er} janvier, le siège de son activité se situe au 7 bis, chemin du Chêne souche à Saint-Léger.

L'artisan est né à Cholet en 1984. Il est arrivé avec ses parents à Saint-Léger en 1995. Après avoir obtenu son CAP, puis son BEP de peintre, il a été salarié, pendant deux ans, dans des entreprises de la région. Ensuite, il a repris des études en alternance, à l'Institut supérieur des techniciens du bâtiment de Saint-Nazaire, pour devenir conducteur de travaux en peinture. Il a alors exercé cette fonction dans une société choletaise avant de devenir chargé d'affaires dans une entreprise angevine spécialisée dans la structure de façades.

En janvier 2016, il s'est installé au May-sur-Evre. « *Je n'arrivais pas à trouver d'atelier. J'ai souhaité revenir dans la commune où j'ai vécu toute mon adolescence* ».

AG Design a obtenu la certification « Maître Artisan » en novembre 2016. Anthony Giet propose tous



Antony Giet.

travaux de peintures intérieures et extérieures. « *Je suis un créateur, passionné de décoration intérieure. Je construis le projet avec le client en m'adaptant à son cadre de vie* ». Disposant déjà d'un carnet de commandes bien rempli, il envisage de prendre un ouvrier dans les mois à venir.

AG Design, Tél. 06 42 14 20 58,
site : www.ag-design.fr

Saint-Léger-sous-Cholet

Leurs photos révèlent les insectes à la médiathèque



Jean-François Bodineau et Henry-Noël Peau, les deux photographes, et Jean-Paul Olivarès, le maire, lors du vernissage de l'expo photos « Écailles, antennes et compagnie », à la médiathèque.

Écailles, antennes et compagnie. Tel est le nom de l'exposition photo présentée à la médiathèque jusqu'à la fin mars. Au travers une quarantaine de photos, on y découvre le monde des papillons, des libellules et autres araignées (la liste n'est pas exhaustive) capturés par l'objectif de deux photographes amateurs, Jean-François Bodineau et Henry-Noël Peau.

Le premier, de Saint-Léger-sous-Cholet, est retraité de l'enseignement. Le second, de Beaupréau, était peintre en bâtiment. Ils partagent une passion commune qui, au-delà de la photo, se pose sur la vie des insectes.

Ces véritables entomologistes ont

su saisir des instants de l'existence de ces petites bêtes parfois rares comme la rosalie alpine, un coléoptère protégé.

« **Plus que le boîtier de l'appareil photo, c'est l'objectif qui est important** », précise Jean-François Bodineau. Comme Henry-Noël Peau, il sait toutefois rester de longues minutes à attendre le papillon sortant de sa chrysalide, et à l'observer « **lorsqu'il sèche ses ailes** » !

Cela donne, au final, de superbes images que chacun d'eux commente avec une foule de détails relatifs à la vie de leurs modèles. À découvrir aux heures d'ouverture de la médiathèque.

Saint-Léger-sous-Cholet

Fuite de gaz : sept pavillons évacués

Une canalisation a été rompue à la suite de travaux de voirie, vers 15 h 50, hier, rue Cesbron-Lavau, dans la commune. Sept pavillons ont

dû être évacués durant l'intervention des pompiers et de techniciens de GrDF. L'opération a duré jusqu'à environ 17 h, sans dommages.

Les insectes s'exposent à la médiathèque



De gauche à droite, Jean-François Bodineau, Chantal Zétule, Jean-Paul Olivarès, maire de Saint-Léger, et Henry-Noël Peau lors du vernissage de l'exposition photos « Écailles, antennes et compagnie ».

De petits animaux à écailles et à antennes s'affichent sur les murs de la médiathèque jusqu'au 31 mars.

Depuis samedi, la médiathèque municipale accueille une exposition de photos intitulée « Écailles, antennes et compagnie ». Les œuvres, une quarantaine, ont été réalisées par le Saint-Légeois Jean-François Bodineau et le Bellopratrain Henry-Noël Peau. Tous les deux sont membres du Groupe d'animation photographique de Cholet (GAP). S'ils se définissent comme des amateurs, le résultat de leur travail montre cependant beaucoup de professionnalisme.

Le premier voue une vraie passion aux papillons. « *L'évolution de la vie d'un papillon est extraordinaire et, plus particulièrement, la partie métamorphose dans la chrysalide* ». Le second est fasciné par les libellules.

« Leur vol et leurs couleurs ne peuvent pas laisser insensible ».

Outre ces deux insectes, de nombreux autres ont été capturés par l'objectif des deux artistes. Le moindre détail est mis en valeur, comme la capture d'une proie par une araignée épeire ou encore l'accouplement de deux Rosalie des Alpes (insecte coléoptère longicorne).

Tout ce travail est le fruit d'une longue observation et de beaucoup de patience. « *Il faut parfois se livrer à certaines acrobaties pour déclencher l'appareil au bon moment. Il est important de jouer avec la lumière* ».

Chantal Zétule, agent municipal de la médiathèque, va profiter de cette exposition pour mettre en place des temps d'animations réservés aux enfants des écoles.

Exposition visible jusqu'au 31 mars à la médiathèque.

Saint-Léger-sous-Cholet

Les (super) poussins, de jeunes athlètes en compétition



Au premier plan, les enfants de la section de l'Entente des Mauges de Saint-Léger, devant l'ensemble des participants, avec la coupe récompensant la section la plus représentée.

La section saint-légeoise de l'Entente des Mauges accueillait, samedi, une compétition en salle destinée aux poussins et super poussins filles et garçons.

Près de 200 jeunes de l'Entente, âgés de 6 à 13 ans, sont venus de Beaupréau, Saint-Macaire, Cholet, Chemillé, Saint-Pierre-Montlimart et Saint-Léger.

Les super poussins ont concouru en groupe dans un triathlon mêlant des épreuves de saut à cloche-pied, lancer d'anneaux, vitesse et lancer de balle au mur. Les poussins, en individuel, se sont distingués dans un concours de saut en hauteur (jusqu'à

1,25 m pour les sauts les plus hauts), poussée de poids, vitesse et également lancer de balle au mur.

Tous les concurrents ont clôturé leur après-midi par un relais collectif. « **Nous avons eu un bon soutien des parents, tant dans la mise en place que dans l'encadrement des enfants** », a souligné l'organisation saint-légeoise.

Prochain rendez-vous de l'Entente des Mauges à Chambord (Cholet) le 8 avril, pour le championnat des Mauges de cross ouvert à tous licenciés et non licenciés de 7 à 13 ans (tous sports confondus). Seul critère, être des Mauges ou du Choletais.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

200 jeunes athlètes des Mauges en compétition

Samedi dernier, la section saint-légeoise de l'Entente des Mauges a organisé une compétition en salle ouverte à tous les jeunes licenciés du club d'athlétisme choletais. Près de 200 athlètes de six à 13 ans, représentant la section locale et celles de Beaupréau, Cholet, Saint-Pierre-Montlimart, Saint-Macaire-en-Mauges et Chemillé, y ont participé. En catégorie super-poussins, les épreuves se disputaient par équipe. Triathlon, saut, cloche-pied, lancer d'anneaux, vitesse et lancer de balles au mur étaient au programme. Les poussins ont disputé, en individuel, des concours de saut en hauteur, poussée de poids, vitesse, lancer de balle au mur. Un relais collectif a rassemblé tous les participants en fin de manifestation. Les parents ont massivement apporté leur concours aux organisateurs pour assurer le bon déroulement de l'après-midi.

Le prochain rendez-vous de l'Entente des Mauges sera le championnat de



Samedi, près de 200 jeunes athlètes ont participé à la compétition en salle organisée par la section saint-légeoise.

cross des Mauges, dimanche 8 avril, au stade de Chambord à Cholet. Il

est ouvert aux jeunes des Mauges et du Choletais, nés entre 2005

et 2013, licenciés ou non, tous sports confondus.

À la médiathèque, la jeunesse a soif de lecture

Saint-Léger-sous-Cholet — Comme au plan national, les adultes empruntent moins en faveur des consultations sur place. Les enfants et ados, eux, montrent un engouement pour tout.

La médiathèque municipale est cogérée par la commune et l'association Bibliothèque saint-légeoise (BSL), au sein du réseau intercommunal des bibliothèques rurales du Choletais. Ses 618 inscrits y sont notamment entourés par 36 bénévoles.

Elle propose prêts et consultations sur place d'un fonds de 13 684 documents (livres, BD, revues, documentaires, CD, CD-Rom, etc.), et met à disposition une liseuse numérique. 572 ouvrages et 62 dons ont été ajoutés en 2017.*

Activités scolaires

« Pour qu'une bibliothèque soit attractive, il lui faut un fond de 10 000 documents. Saint-Léger est donc bien doté », assure Laurence Grimaud, bibliothécaire du réseau. Toutefois, à l'image de ce qui est constaté au plan national, les prêts sont en légère baisse chez les adultes. Ils consultent néanmoins davantage sur place.

Les jeunes sont plus assidus. Ils empruntent majoritairement des albums. Suivent ensuite les BD, romans, périodiques et enfin documentaires. Une nouvelle revue, *Système D*, connaît aussi un réel engouement auprès des adultes, tandis que *Sciences et vie junior* et *Wakou* ont la priorité chez les jeunes. En 2018, ils auront en plus une revue sur l'art, alors que l'offre aux parents s'étoffera avec le jardinage.

La médiathèque accueille aussi les écoles (notamment les activités périscolaires), les matinées récréatives où les bambins rencontrent des conteuses, ainsi que diverses animations et expositions. Ainsi, la venue



Les jeunes, comme ici les écoliers à l'occasion d'une animation, trouvent de quoi satisfaire leurs envies et curiosités parmi les nombreux ouvrages qui leur sont destinés.

de la valise culturelle du Bibliopôle, axée sur l'art contemporain avec divers ateliers, a connu un réel succès.

« Cette animation a donné un nouveau souffle à la bibliothèque et créé une belle dynamique au sein des bénévoles », note Chantal Zétule, bibliothécaire à Saint-Léger. Elle sera reconduite au deuxième semestre

avec de nouvelles animations. » En revanche Saint-Léger en fête « a perdu son caractère culturel », et le bilan de la vente de livres à cette occasion conduit à ne plus y participer.

Animations annexes

Cette année, les temps forts comprennent aussi actuellement une

expo photos, et à venir une animation « bien-être à portée de mains », dont l'objectif est de « faire venir les personnes qui ne fréquentent pas forcément la bibliothèque ».

Sans oublier, à l'occasion du passage du Tour de France, un tour des bibliothèques du réseau à vélo.

ouest
france

08 Février 2018

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Une soirée cabaret pour donner envie de danser au grand public

Samedi, la salle de la Prairie s'est transformée en espace cabaret le temps du spectacle donné par la troupe des Lilou's show. Les neuf artistes, pétris de talent, ont convié le public à embarquer à bord du « Magic Boat » pour une croisière aux couleurs des pays du monde. De somptueux costumes, des danses, des chants, des paillettes, des plumes, tous les ingrédients étaient réunis pour un voyage de rêve. Le public, fin connaisseur, a réservé une véritable ovation aux chanteurs et danseurs qui n'ont pas hésité, le cas échéant, à venir le solliciter pour les accompagner. L'organisation de la soirée a été concoctée par l'association Divers'danses. Son président, Bernard Charrier, confie : « Nous aimons bien proposer des thèmes différents. Notre sou-



Tous les ingrédients étaient réunis pour un voyage de rêve.

hait est de donner l'envie au grand public du Choletais de découvrir le plaisir de la danse sous toutes ses formes ».

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

1 580 km de solidarité parcourus l'an dernier

Depuis fin 2013, le centre social intercommunal Ocsigène (CSI) accompagne le groupe de conducteurs bénévoles qui assurent le service de transport solidaire à La Séguinière, Saint-Christophe-du-Bois et Saint-Léger-sous-Cholet.

Vendredi, le CSI a réuni les Saint-Légeois concernés par le service de transport solidaire afin de faire un point au niveau communal.

« *Le transport solidaire est ouvert à tous les habitants de la commune. Il s'agit d'un moyen de déplacement occasionnel, pour aller faire des courses, se rendre chez le coiffeur ou à un rendez-vous médical, qui s'adresse aux personnes ne disposant pas ou plus de moyen de locomotion et ne pouvant plus utiliser les moyens de transport existants, comme les taxis ou les services de cars* », précisent Marie-Da-

nielle Guédon, assistante de direction et Mélanie Davis, animatrice au CSI. Elles ajoutent : « *Il ne s'agit en aucun cas de faire concurrence aux professionnels du transport. Les trajets pris en charge par l'assurance maladie et ceux nécessitant une aide technique particulière sont exclus* ». Le service fonctionne du lundi au samedi, de 8 heures à 20 heures, pour des déplacements limités à un rayon de 70 km. Selon le bon vouloir des chauffeurs, il est possible de déroger à ces deux conditions. Les bénéficiaires doivent adhérer au centre social (4 € par an). Les frais kilométriques sont à leur charge à concurrence de 0,35 € par km. Ils doivent également acquitter les frais de péage et de stationnement. C'est eux qui prennent contact avec les conducteurs référents pour connaître la liste des chauffeurs. Il est souhaitable de déposer sa demande



Francis Brunner en haut à droite et Michel Baron, assis devant lui, sont les deux conducteurs référents du transport solidaire à Saint-Léger-sous-Cholet.

48 heures à l'avance.

Dans la commune, une dizaine de conducteurs bénévoles est disponible. En 2017, dix personnes ont bénéficié du transport solidaire

pour 28 déplacements représentant 1 580 km.

Les référents saint-légeois sont Michel Baron, Tél. 02 41 56 23 30 et Francis Brunner, Tél. 02 41 46 44 74

CHL07

Saint-Léger-sous-Cholet

Le transport solidaire, un service ouvert à tous



Les bénévoles du transport solidaire.

Le transport solidaire, service coordonné par le centre social intercommunal Ocsigène (CSI), existe depuis 2013. Il met en relation des personnes ne pouvant plus conduire ou n'ayant pas accès aux moyens de transport existant dans le secteur, et des conducteurs bénévoles inscrits comme transporteurs solidaires.

« Il s'agit de déplacements occasionnels, type rendez-vous chez le coiffeur, administratif ou médical, les courses, rendre visite à un proche, un entretien d'embauche... précise Marie-Danièle Guedon, au CSI. Pour ne pas concurrencer les professionnels, pas de transport pris en charge par l'assurance-maladie. »

Le service est ouvert à tous, « pas uniquement aux personnes

âgées ». Un mineur devra être accompagné d'un adulte et présenter une autorisation de son représentant légal.

En 2017, le transport solidaire a été utilisé 28 fois par une dizaine de personnes, pour 1 580 km parcourus dans un rayon de 70 km maximum. Dans 70 % des cas, il s'agissait de besoins médicaux. « Les bénéficiaires demandent d'abord à leurs enfants, mais quand ils ne sont pas libres, ils font appel à nous », assure Francis Brunner, l'un des deux référents de la commune.

Une nouvelle conductrice a rejoint les bénévoles du transport solidaire. Pour la commune, les chauffeurs référents à joindre sont Michel Baron (02 41 56 23 30) et Francis Brunner (02 41 46 44 74).

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Chaussure ou mouchoir sur plaque de muselet

La section régionale des collectionneurs de plaques de muselet souhaite en créer une à l'effigie du club. Avec une chaussure ou un mouchoir de Cholet comme symbole, évidemment.

L'association des placomusophiles des Pays de la Loire a tenu son assemblée générale samedi. Créée il y a un an, elle rassemble 24 collectionneurs de plaques de muselet, ces petites plaques métalliques rondes que l'on trouve au sommet du bouchon des bouteilles de champagne, crémant et autres vins effervescents.

Si la plupart des adhérents sont de la région, certains habitent quand même à plusieurs centaines de kilomètres. « Nous avons rencontré le président de l'association, Claude Françoise, lors d'une exposition à Cholet. Un climat de sympathie s'est rapidement instauré. Comme nous n'avons pas de club dans notre région, nous avons adhéré. Cela nous permet de faire évoluer notre collection



L'assemblée générale a été suivie d'une bourse d'échanges réservée aux placomusophiles de Pays de la Loire.

par le biais des échanges », confient Brigitte et Dominique Le Moullec, de Chartres, qui possèdent plus de 13 000 capsules.

La passion de la collection peut se manifester dès l'enfance. « J'ai débuté

il y a quatre ans. J'étais attiré par les capsules sur lesquelles figuraient des animaux. Depuis, je varie les plaisirs en cherchant toujours la perle rare », exprime Alexis Bernard, 15 ans, dont le papa Jean-Yves est un numismate

averti.

Les placomusophiles des Pays de la Loire sont en pleine réflexion pour créer une capsule à l'identité du club. « Les premières idées vont vers la création d'une plaque de muselet illustrée par une chaussure ou un mouchoir de Cholet, deux symboles forts de notre région », précise Claude Françoise.

L'association organise régulièrement des bourses d'échanges réservées à ses adhérents et à ceux qui souhaitent les rejoindre. Les prochaines sont prévues les samedis 7 avril, 2 juin, 8 septembre et 10 novembre. Elles se déroulent au pôle culturel de Saint-Léger à partir de 14 heures. La deuxième bourse annuelle d'échanges, ouverte à tous les clubs, aura lieu samedi 1^{er} décembre, salle du foyer municipal à Saint-Léger.

Contact : Claude Françoise,
Tél. 06 43 09 18 73.

Ces capsules qui font faire des kilomètres



L'assemblée générale des placomusophiles a été l'occasion de faire des échanges entre adhérents.

Créée en janvier 2017, l'association Saint-Légeoise Placomusophiles - collectionneurs de capsules de champagne - des Pays de la Loire a connu « **une année fructueuse en événements et un succès grandissant** », a souligné son président, Claude François, lors de l'assemblée générale, samedi.

L'association est passée de 7 à 24 membres. Il a évoqué ainsi les bourses d'échange, notamment celle du mois de décembre et un don de 150 € au profit du Téléthon.

Les adhérents sont essentiellement issus du secteur (Saint-Léger, Cholet, La Séguinière, Chemillé, Trélazé, Saint-Christophe, La Tessouale...) mais certains viennent d'Auray et même de Chartres ! À l'image de Brigitte et Dominique Le Moulléc qui possèdent 13 000 capsules. « **Nous n'avons pas de club dans notre région, nous avons rencontré Claude François lors d'une exposition à La Meilleraie** », expliquent ces nou-

veaux adhérents.

Un passe-temps qui a aussi séduit Alexis de Jallais. À 15 ans, il est le plus jeune adhérent de l'association. Il amasse ses capsules depuis quatre ans. « **Je trouvais ça joli, surtout celles avec des animaux, aujourd'hui je les garde toutes. Je les trouve auprès de la famille et du cercle d'amis, mais j'ai plaisir à chercher, toujours avec l'espoir de trouver la pièce rare.** »

Outre la reconduction de quatre réunions d'échanges, l'association organisera sa seconde bourse ouverte à tous, samedi 1^{er} décembre, au foyer municipal.

Elle réfléchit par ailleurs à la réalisation d'une capsule pour le club. « **Elle serait représentative de la région et on pourrait y retrouver des symboles tels que la chaussure, le mouchoir de Cholet, tout en gardant un axe au profit du Téléthon** », détaille le président.

Taxe d'habitation 2018, mode d'emploi

Le conseil municipal s'est réuni vendredi dernier. Une hausse de 0,5 % du taux de la taxe d'habitation a été décidée, qui ne s'appliquera qu'aux 20 % de foyers non exonérés.

Taux d'imposition. Jean-Paul Olivier aborde la réforme de la taxe d'habitation. « *Le Gouvernement a décidé d'exonérer 80 % des foyers de la taxe d'habitation (81,68 % à Saint-Léger). Ces exonérations se feront sur trois ans. Elles seront compensées, par l'Etat, à l'euro près sur la base de 2017. Par conséquent, toute augmentation des bases et des taux s'appliquera uniquement sur les foyers non exonérés* ». Le conseil émet le souhait de suivre la proposition de la commission finances et d'appliquer une augmentation de 0,5 % sur la taxe d'habitation et sur la taxe foncière. « *Le taux des bases est augmenté de 1,2 %. En appliquant la majoration de 0,5 %, nous restons dans l'inflation qui prévoit une progression de 1,4 %* », ajoute le maire. **Budget.** En 2017, le montant des recettes de fonctionnement (hors

recettes exceptionnelles) a été de 2 138 000 €, dont 1 515 000 € en impôts et taxes et 365 000 € en dotations et participations. Le total des dépenses de fonctionnement s'est élevé à 1 799 000 €, dont 922 000 € de charges de personnel, 482 000 € pour les charges à caractères général et 337 000 € pour les autres charges de gestion courante. Le montant du remboursement du capital de la dette a été de 150 000 € et celui de la capacité d'autofinancement est de 189 000 €, soit 80 000 € de plus qu'en 2016. « *Nous n'avons pas encore retrouvé le niveau de 2015 (219 000 €), mais nous avons bien remonté la pente* ».

Au niveau de la section investissement, le montant des recettes a été de 712 000 €, celui des dépenses de 231 000 €. Au niveau de la salle de la Prairie, les dépenses 2017 ont été de 64 413,68 et les recettes 61 895,39 € soit un solde négatif de 2 518,29 €. « *Les locations ne cessent de progresser, nous devrions établir l'équilibre rapidement* », souligne Jean-Pierre Joselon.

Vote des subventions. Pour l'Association enfance loisirs animations (AELA) (coordination TAP, multi-accueil, périscolaire, accueil de loisirs...), le montant de la subvention est de 101 470,62 €. Il faut déduire le montant de la prestation de la CAF, soit 69 823,83 €. Il reste 31 641,79 € à la charge de la commune.

Pour le centre social, la subvention est de 4 900 €. Il faut déduire le montant d'une subvention CAF de 1 695,11 €. Il reste à la charge de la commune 3 204,89 €.

Le total des subventions 2018 accordées aux associations sportives, culturelles et de loisirs s'élève à 25 317,37 €.

ZAC du Martineau. Les trois tranches sont achevées. Au total, 204 maisons ont été construites, dont 24 logements sociaux. Sèvre Loire habitat a rétrocédé la voirie de la dernière tranche à la commune le 29 janvier. Le bilan financier définitif laisse apparaître un résultat de 1 865 997 €. Le conseil donne quitus à Sèvre Loire habitat et clôture la ZAC du Martineau au 31 décembre 2017.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Danser au profit de la lutte contre le cancer

Les bénévoles de l'antenne Beaupréau-Cholet de la Ligue départementale contre le cancer sont comblés : le dîner dansant qu'ils ont organisé samedi à la salle de la Prairie affichait complet.

Pour marquer les 100 ans de la Ligue nationale, la soirée était placée sous le signe de la lumière. Chaque participant s'est vu remettre un bracelet lumineux à l'entrée. L'ambiance a été assurée par les trois musiciens et les deux danseuses de l'orchestre Didier Gilbert. « *Toutes les actions que nous conduisons sont possibles grâce à l'aide de 17 bénévoles et au soutien de nos partenaires* », a précisé Claudine Mainguy. Elle a ajouté : « *Les fonds récoltés permettent de soutenir la recherche et la prévention. Ils facilitent également l'information du public, l'accompagnement des malades et de leurs proches, pendant et après la maladie* ». Les résultats de la soirée vont permettre de reverser environ 4 000 € à la Ligue départe-



Samedi, le dîner dansant organisé par les bénévoles de l'antenne Beaupréau-Cholet de la Ligue départementale contre le cancer a été un succès.

mentale contre le cancer. L'association réfléchit actuellement au remplacement de son traditionnel thé dansant par une activité familiale. Et elle prépare sa prochaine action, qui aura lieu dans le hall d'ac-

cueil du centre commercial Leclerc de Cholet samedi 24 mars. « *Nous distribuerons des bons de 2 € aux personnes intéressées. Elles les présenteront ensuite aux caisses du magasin* », précise Claudine Mainguy.

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

L'association Marasu et la Roumanie prend de nouvelles options

L'association intercommunale Comité d'entraide pour Marasu et la Roumanie comprend des bénévoles des communes de La Séguière, La Romagne, Saint-Christophe-du-Bois, Saint-André-de-la-Marche et Saint-Léger-sous-Cholet. Ses membres se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, vendredi 16 février, salle de la Prairie à Saint-Léger.

« Depuis octobre 2016, l'association est en sommeil. Nous avons besoin de nous repositionner pour prendre de nouvelles options », soulignent les bénévoles présents. Hormis de petites modifications de statut, il a été décidé de donner un nouveau nom à la structure qui s'appelle désormais « Association pour Marasu et la Roumanie ». Au cours de l'assemblée générale qui a suivi, une

tendance s'est dégagée pour poursuivre les actions par des échanges culturels. Ceux-ci pourraient se faire au cours de cafés-débats. Le premier devrait être programmé en novembre.

Les traditions culturelles

« De nombreux Roumains séjournent dans les Pays de la Loire. Nous pourrions les inviter à venir nous faire part de leur ressenti sur l'accueil dans notre région. Ce serait aussi l'occasion de partager sur les traditions culturelles de nos deux pays », précise Chloé Violleau.

L'association s'est dotée d'un nouveau bureau. Chloé Violleau en est la présidente. Elle est assistée par Stéphanie Poilane au secrétariat et Alain Tricoire à la trésorerie.



De gauche à droite, Stéphanie Jobard, Stéphanie Poilane, Alain Tricoire, Chantal Briffaud et Chloé Violleau, bénévoles de l'association.

Saint-Léger-sous-Cholet

25 317 € de subventions en sports, loisirs, culture

Le total des subventions destinées aux associations (sportives, de loisirs, culturelles et diverses) s'élève à 25 317 €, dont 1 600 € pour les éducateurs sportifs, et 400 € pour la formation.

Les associations diverses (incluant en grande partie les associations de parents d'élèves des écoles et l'entente des Mauges) y représente 7 113 € ; la culture (bibliothèque, Amis de Léo, Fous du roy, Gasma) 2 960 € ; les loisirs (danses, danser en couples, pêcheurs, Menthe à l'eau, chorale...) 2 979 € ; les sports (basket, athlétisme, Saint-Léger cyclisme et cyclotourisme, football, pé-

tanque, volley-ball, Passion danse) 10 264 € dont 974 € de matériel.

La subvention AELA (englobant multi-accueil, périscolaire, accueil de loisirs, matinées récréatives, la coordination et le soutien administratif) s'élève à 101 470 € dont 69 828 € sont reversés par la CAF (Caisse d'allocations familiales) soit une charge réelle pour la commune de 31 641 €.

Il faut aussi compter avec la subvention du centre social, 4 900 € : coordination enfance, 3 600 € ; chantiers jeunes, 1 000 € ; espaces jeunes, 300 €. Sont déduits 1 965 € reversés par la CAF, soit un reste à charge de la commune de 3 204 €.

Saint-Léger-sous-Cholet

Une hausse de 0,5 % des taux communaux actée

Lors de la dernière séance de conseil municipal, le maire, Jean-Paul Olivari, a présenté l'analyse financière de la commune. Au vu des investissements projetés, de l'inflation prévue à 1,4 % et de la hausse des bases de 1,2 %, les élus ont suivi la proposition de la commission finances d'augmenter les taxes communales de 0,5 %. « On a pensé rester dans l'inflation, cela paraît raisonnable », précise le maire. Les taux seront déterminés lors du vote du budget en mars.

Concernant la taxe d'habitation, « le gouvernement a décidé d'exonérer 80 % des foyers. La ré-

forme débute cette année et s'étalera pendant trois ans (30 % en 2018, 65 % en 2019 pour atteindre la totalité en 2020). Elle concerne 81,68 % des foyers saint-légeois [soit un peu plus que la moyenne nationale]. Elle sera compensée à l'euro près par l'État, sur la base de 2017. Donc, toute augmentation ne s'appliquera pas sur cette compensation qui restera figée, mais uniquement sur les 20 % de foyers encore taxables. » Il ajoute : « Dans le doute et par prudence, nous estimons que jusqu'en 2020, les parts non encore exonérées sont considérées comme figées. »



23 Février 2018

Saint-Léger-sous-Cholet

Assainissement : les travaux ont pris du retard

Plusieurs chantiers sont en cours dans la commune. Concernant les travaux d'assainissement, la rue de l'Étoile va encore rester fermée. Ceci « **pour faciliter les passages d'engins**, souligne Jean-Robert Tignon, élu à la commission travaux. **Il reste également des contrôles à effectuer avant la réouverture. Il faudra encore être patient, c'est un chantier qui va encore durer. Il a malheureusement pris beaucoup de retard.** »

Concernant le hangar de la gare,

la plate-forme est terminée. Il reste à poser le bardage extérieur (entreprise Griffon). L'aménagement intérieur est effectué par la commune. Il est par ailleurs prévu une palissade grillagée de protection autour des jeux, salle de la Prairie.

Le fleurissement est prévu avec des vivaces, cette année. Il sera en légère hausse, notamment pour préparer le passage du Tour de France, le 9 juillet.

Les travaux pour la déchèterie ont démarré. Ils s'étaleront toute l'année.

Ouverture de la pêche samedi 7 avril



De gauche à droite, Willy Lyzé (secrétaire adjoint), Pascal Gruel (trésorier), Serge Lefort (secrétaire), Claude Bourcier (vice-président) et Roland Barré (président).

Samedi, l'Union des pêcheurs saint-légeois a tenu son assemblée générale. Deux adjoints, Jean-Pierre Joselon et Jean-Robert Tignon, représentaient la municipalité. L'association compte 83 adhérents dont 12 jeunes de moins de 18 ans. « *Légère baisse de ventes de cartes à l'année, mais progression des ventes de tickets à la journée* », souligne le président, Roland Barré.

En janvier, 520 kg de gardons et 90 kg de tanches ont été mis dans l'étang en complément du recensement de la population aquatique faite en décembre 2017. L'Union des pêcheurs a également planté des osiers et 70 pieds de nénuphars pour favoriser la fraie du poisson. Une cascade a été créée, en réhabilitation du fossé pour permettre une meilleure oxygénation de l'eau. « *Nous sommes l'un des rares étangs de la région où le taux de mortalité*

des tanches est aussi faible », précise Roland Barré. Une barre de graduation a été fixée à la bonde pour mieux apprécier le niveau de l'eau.

Deux jours aux Saint-Légeois

En 2018, la date d'ouverture est prévue le samedi 7 avril. « *Seuls les Saint-Légeois sont concernés les deux premiers jours. Les personnes de l'extérieur n'ont accès qu'à partir du lundi 9 avril* », ajoute le président. Le prix des cartes, à l'année, reste inchangé. Il est de 18 € pour les adultes (3 cannes) et de 12 € pour les moins de 14 ans (2 cannes). Le prix des tickets à la journée (à retirer au bar PMU de Saint-Léger) est 5 € (3 cannes).

Pour la vente des cartes de pêche, l'Union des pêcheurs tiendra une permanence au bar PMU, 2, rue des Mages, le jeudi 5 et le vendredi 6 avril de 18 à 19 heures.

LE CHOLETAIS LE DÉPARTEMENT



Les riverains de l'aérodrome s'estiment en danger



Après la voltige, l'activité des hélicoptères est dans le viseur de l'association des riverains de l'aérodrome.

Dans un communiqué transmis hier soir à la rédaction, l'Association pour la défense contre les nuisances de l'aérodrome de Cholet-Le Pontreau (Adena) estime « les riverains en danger » après le vol d'un avion survenu il y a quelques jours (lire CO de jeudi).

L'Adena se demande comment ce vol a pu se produire alors que « de nombreuses personnes et un agent AFIS sont pourtant au sol et dans la tour de contrôle. Si n'importe qui peut prendre un avion et décoller, avec ou sans licence, la sécurité des riverains est-elle vraiment assurée ? »

Au-delà de cette interrogation, le cheval de bataille de l'association c'est la voltige aérienne dont elle souhaite l'arrêt total. En attendant d'obtenir satisfaction le nombre de vols de voltige est réduit à 15 par mois.

« Ce nombre semble respecté » constate l'Adena qui ajoute tout de même que « des riverains nous ont fait remarquer que certains vols durent trop longtemps. Ainsi samedi 13 janvier, 30 minutes de

voltige ont été effectuées entre 16 et 17 heures hors montée et descente. Et le samedi 27 janvier un vol a duré 34 minutes entre 16 et 17 heures » alors que la durée moyenne doit être de 15 à 25 minutes pour raison de sécurité. Les vols sont en effet très éprouvants pour l'organisme. « Mais à Cholet, cette durée n'est pas respectée malgré nos appels auprès du gestionnaire AdC (Agglomération du Choletais) » déplore l'association. « Cette pratique continue et met en danger la population riveraine et les habitants se situant dans la boîte de voltige. La prolongation de la durée aggrave les nuisances sonores qui sont déjà très importantes du fait de pratiques à trop basse altitude (la voltige devrait avoir lieu à 670 mètres d'altitude minimum). La DGAC semble prête à sanctionner le ou les pilote(s) fautif(s) pour peu que le gestionnaire en fasse la demande. »

Réclamant toujours une entrevue avec le sous-préfet, l'Adena commence à grogner aussi après l'activité des hélicoptères, en hausse.

Les jolies prairies de la Mayenne

Trois prix de l'architecture ont été décernés hier, dont un aux acteurs de l'aménagement du bourg de Cantenay-Epinard.



AMENAGEMENT. C'est l'un des trois projets lauréats du Prix de l'architecture : l'aménagement de l'entrée de bourg de Cantenay-Epinard. Photo CO - Michel DURIGNELIX

Anthony PASCO
anthony.pasco@courrier-ouest.com

Au cœur des Basses Vallées Angevines et à environ 7 kilomètres d'Angers, Cantenay-Epinard a des atouts à revendre et compte bien le faire savoir. Cette ambition passait par un préalable : le réaménagement de l'entrée de bourg par lequel transitent chaque jour quelque 8 000 véhicules sur la route départementale 107.

Engagé lors du mandat précédent, ce chantier qui a coûté 2,4 millions d'euros (dont près d'un tiers de subventions) étalés sur quatre exercices, a été achevé il y a un peu plus d'un an. Ce projet a été mis en lumière hier soir à Angers lors de la remise des prix du 13^e Concours départemental de l'architecture. L'ancien maire, Max Borde, son suc-

cesseur en 2014, Marc Cailleau, des experts du CAUE*, programmateur de l'opération, et les urbanistes paysagistes de l'agence Vu d'Ici (Ecouflant) ont pris le parti de s'appuyer sur les éléments naturels pour mettre en valeur ce site de 8 hectares, nouvelle vitrine d'un village de 2 125 âmes qui veut soutenir sa croissance démographique grâce à son attractivité touristique.

« On a ramené les vaches au plus près »

MARC CAILLEAU.
Maire de Cantenay-Epinard.

« On est allé jusqu'à supprimer des parkings pour ramener les vaches au plus près du bourg, le long de la route d'Angers », sourit Marc Cailleau pour qui le résultat final « fonctionne au-delà de nos espérances ».

Depuis deux saisons, les Cantenaysiens et les touristes ont en effet pris de nouveaux repères sur cette rive gauche de la Mayenne. Conçu comme « l'élément signal », un pavillon d'accueil tout en bois, animé pendant l'été par un agent municipal, permet à ceux qui s'aventurent sur le chemin de halage menant au Lion-d'Angers - section de l'itinéraire « Vélo Francette » - de faire une halte qualitative... et gustative.

D'avril à septembre, ils peuvent se restaurer dans la Cabane du Chat qui Pêche, une guinguette démontable qui a déjà trouvé son public. A proximité, un théâtre de verdure permet à la municipalité d'offrir un programme d'animations variées. Enfin et surtout, les cyclos et piétons se réapproprient la rivière : elle a été équipée d'un ponton flottant pouvant accueillir une dizaine de bateaux de

plaisance, d'une cale de mise à l'eau et d'un cheminement relié au nouvel espace culturel « La Passerelle », construit sur les hauteurs, à la place d'un ancien presbytère.

Le jardin de curé reconstitué sous les fenêtres de cet équipement public témoigne de la qualité apportée aux détails comme aux matériaux utilisés : les garde-corps en fer forgé côtoient des aires de jeu et du mobilier en bois pour pique-niquer, les grandes jardinières sont habillées d'osier et les zones de stationnement engazonnées et pavées.

Quand la crue sera passée et que tous les prunus seront en fleurs, ces prairies de la Mayenne mériteront le détour.

* Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.



ARCHITECTURE. La Maison pluridisciplinaire de santé de Baugé-en-Anjou regroupe 35 professionnels depuis 2016. Un investissement de 3,4 millions.



HABITAT SOCIAL. Livrée en mars 2017, la résidence HLM Les Voituriers a été commandée par Saumur Habitat. Montant du projet : 3,27 millions d'euros.

Le Courrier
de l'ouest

16 Février 2018

LE PALMARÈS

ARCHITECTURE

Lauréat

- Maison pluridisciplinaire de santé à Baugé-en-Anjou (maître d'œuvre : Kraft architectes).

Mentions

- Bibliothèque de Parçay-les-Pins (Atome architecture Saumur).
- Noir tendresse (privé, Pascale Minier Architectes).
- Eglise Saint-Laurent à Angers (Terrien architectes).
- Groupe scolaire Aimé-Césaire à Trélazé (DCL architectes-urbanistes).

Les autres finalistes

- Béguinage Le Chêne de Mambré à Angers (Edifices architectes).
- Centre d'activités Foch à Angers (Atelier Rolland & Associés).
- Groupe scolaire de l'Aérodrome à Avrillé (IDE.A architectes).
- Lycée public Julien-Gracq à Beau-préau (Epicuria architectes).
- Bibliothèque de Beaufort-en-Anjou (Atelier du Lieu SARL architecte-urbaniste).
- Pôle culturel La Passerelle à Cantenay-Epinard (Atelier Belenfant & Daubas, architectes).
- Ehpad du Val de Moine à Cholet (Agence Ivars et Ballet).
- Restaurant scolaire de Faye-d'Anjou (Agence Grégoire Architectes).
- Restaurant scolaire du lycée Champ-Blanc au Longeron (Agence Grégoire Architectes).
- Cannelle Les 3 Lieux aux Ponts-de-Cé (Reichen & Robert / Thellier architecture).
- Salle des fêtes de La Prairie à Saint-Léger-sous-Cholet (A Propos architecture).
- Centre technique centralisé de la Communauté de communes



L'église Saint-Laurent à Angers, transformée en synagogue. J. CLAIR

Loire Layon Aubance à Saint-Saturnin-sur-Loire (Pierre Jahan, architecte).

- Groupe scolaire Le Clos Coutard à Saumur (DCL architectes-urbanistes).
- Bâtiment d'accueil du Château à Motte à Verrières-en-Anjou (Crespy & Aumont architectes).

HABITAT SOCIAL

Lauréat

- Les Voituriers à Saumur (C. Thoumazeau & P. Chudeau architectes)

Mentions

- Le Clos des Amandiers à Saumur (Agence Bernard Bühler).
- Les Samares à Angers (Studio d'architecture Bruno Huet).
- Les Merveilles de Saint-Aubin à Angers (HUCA / Lionel Vié).

Les autres finalistes

- Résidence Amandine à Angers (Lionel Vié / HUCA).
- Résidence Moca à Angers (Rdb architectes - CheD architectes).
- Résidence Balzac à Saumur (DCL architectes-urbanistes).
- Résidence Pré Pinguet à Saumur (Atome architecture Saumur - rdb architectes).
- Les Venelles de Bonneval à Saumur (Jacques Boucheton Architectes).
- L'Orée du Bois à Trélazé (Lionel Vié, architecte / Atelier Avena, paysagiste).
- Le Chêne Vert à Saint-Sylvain d'Anjou (Studio d'architecture Bruno Huet).

AMÉNAGEMENT

Lauréat

- Les Prairies de la Mayenne à Cantenay-Epinard (Agence Vu d'ici).

Mentions

- Promenade du Bout du Monde à Angers (Atelier Grether / Phytolab).
- Centre-bourg de Fontevraud-l'Abbaye (Agence TALPA / Atelier Emergence).

Autre finaliste

- Cimetière de Durtal (Agence TALPA).